

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 1er septembre 2025

Présents : Anne-Marie THÉVENET, Yannick TROTIGNON, Vincent GOUMIN, Patricia CONARD, Yves GUYAU, Philippe PEZÉ, Kathia CHABAUD, Annie LEVEAUX, Stéphane LECLERC, Corine DAVAU, Claire-Anne BETHULEAU, Alain ANGIER.

Absents excusés : Sébastien PICOTIN, Jean-Marc POMME, excusés.

Sébastien PICOTIN a donné procuration à Vincent GOUMIN.

Jean-Marc POMME a donné procuration à Yannick TROTIGNON.

Secrétaire de séance : Annie LEVEAUX

Nombre de votants : 14

La séance est ouverte à 20h10.

Décisions du Maire portant virements de crédits.

Des virements de crédits ont été nécessaires pour financer l'achat d'une tondeuse pour le service technique, et d'un four pour la MAFPA, et pour annuler un titre sur l'exercice antérieur.

Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le CDG 41.

Le Centre de Gestion a lancé une consultation en vue de souscrire pour le compte des collectivités et des établissements publics du département un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires pour les agents CNRACL et/ou IRCANTEC, avec effet au 1^{er} janvier 2026.

La commission d'appel d'offres a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse.

Madame le Maire propose d'adhérer au contrat groupe, selon :

- Assureur : CNP Assurances
- Courtier : RELYENS SPS
- Durée du contrat : 4 ans à compter du 01/12/2026

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Remboursement par la Communauté de Communes Val de Cher Controis des frais engagés par la commune pour le gymnase, de 2020 à 2025.

La Communauté de Communes a validé le remboursement, pour 67.612,14 € TTC.

Madame le Maire demande l'autorisation d'émettre le titre pour cette somme.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Modification des statuts du SIAEP Chémery-Méhers, suite à l'extension du périmètre du syndicat au 31/12/2024.

Les élus sont en possession de la délibération du comité syndical du SIAEP du 07 juillet 2025 concernant la modification des statuts et desdits statuts.

Madame le Maire rappelle également la délibération du conseil municipal en date du 30 septembre 2024 qui s'opposait catégoriquement au changement de siège social à Méhers, et soumet de nouveau au vote la proposition de modification des statuts du SIAEP.

VOTE : Le Conseil Municipal reste sur sa position du 30 septembre 2024.

Budget annexe « locaux commerciaux » : ouverture de crédits.

Une ouverture de crédits est nécessaire pour financer des travaux de peinture supplémentaires sur les commerces.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Budget principal : décision modificative budgétaire.

Il s'agit d'un virement de crédits pour des opérations d'ordre pour des d'amortissements, concernant des travaux de réseau électrique par le SIDELC.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Projet salle d'animation de la MAFPA.

Madame le Maire présente le projet établi par le CAUE 41, dans le cadre du programme « Village d'Avenir », pour une salle de 45 m². Pour bénéficier de subventions, il fallait monter un projet intergénérationnel.

La CARSAT subventionnerait à hauteur de 50%, l'ARS peut être sollicitée.

Elle propose de prendre un maître d'œuvre.

VOTE : POUR : 10 CONTRE : 1 ABSTENTION : 3

Lotissement du Rossignol : prix de vente des lots.

A ce stade des travaux, il y a lieu de déterminer le prix de vente au m² des lots.

Afin d'attirer des familles avec des enfants sur la commune, et dans l'intérêt général, la commission des finances propose 40 € le m².

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vente du bien 1, Impasse des Peupliers.

Les locataires actuels ont accepté la proposition d'acheter la maison au prix de 120.000 €.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'effectuer les démarches pour la vente de ce bien du domaine privé.

VOTE : POUR : 13 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

Sébastien PICOTIN arrive à 21h10.

Infos diverses :

- Point sur la rentrée scolaire : les effectifs se maintiennent. Un chauffeur a été recruté par le SIVOS (10h/semaine scolaire) pour assurer le transport scolaire avec un minibus pris en location par la commune.
- Plaque offerte par les allemands au Comité de Jumelage à installer sur la place devant la boulangerie.
- Projet de convention pour le cabinet médical (3 praticiens actuellement).
- Cérémonie des Maisons Fleuries le 17 octobre 2025.
- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.
- Présentation des mesures retenues par le groupe de travail « gens du voyage » au sein du ministère de l'intérieur.
- Appel à projets 2025 DETR/DSIL : Le projet de travaux de voirie a été retenu (voie piétonne Rue de Contres et aménagement routier Rue de Romorantin) avec une subvention de 32.937,31 € mais pas celui des travaux de rénovation de toiture de l'ancien presbytère.

La séance est levée à 22h15.